

Céramique à enduit brillant

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **1 (1974)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I. Céramique à enduit brillant

1. Caractéristiques générales. Enduit, aspect extérieur

C'est avant tout sur un critère technique qu'est basée l'appellation de ce genre de céramique.

Enduit, couverte, engobe, vernis, glaçure, etc., sont autant de termes employés dans la littérature céramologique, souvent de manière impropre, pour caractériser le revêtement de cette céramique.

Je retiendrai le terme vague d'«enduit», en lui ajoutant le qualificatif «brillant», car il s'agit en fait, vraisemblablement, d'une pellicule d'argile brillante, «Glanztonfilm»⁴ ayant les mêmes propriétés que la pâte constituant le récipient, et non pas d'un vernis de nature différente, malgré les reflets métalliques souvent très prononcés.

Dans la littérature archéologique traitant ce matériel, les solutions terminologiques sont des plus diverses. En 1911, F. Drexel, dans la publication du Kastell Faimingen⁵, proposait l'expression «glasiertes Geschirr», en remplacement de «Firnissware» alors couramment utilisée. En fait le terme de glaçure («glasiert») est impropre à caractériser cette céramique, car il ne s'agit nullement d'un enduit vitrifié par la cuisson⁶.

Céramique vernissée («Firnissware»), solution adoptée par F. Oelmann en 1914⁷, puis par E. Ettliger dans deux ouvrages fondamentaux⁸ et par de nombreux chercheurs, ne correspondent qu'imparfaitement à la réalité, quoique dans certains cas d'enduit à reflet, on puisse songer à l'adjonction d'oxydes métalliques⁹ à l'enduit, ou dans l'alandier, lors de la cuisson.

Les chercheurs de langue française regroupent généralement les productions semblables sous l'appellation de «céramique métallisée»¹⁰, ou encore «métallescente».

Pour ma part j'utiliserai l'expression «*céramique à enduit brillant*», peu élégante, mais qui me semble plus appropriée à définir ce genre de production, en traduisant l'expression «Keramik mit Glanztonüberzug» adoptée par E. Ettliger¹¹. Cette appellation évoque d'ailleurs la «sigillata lucente» de N. Lamboglia¹² et des archéologues de langue italienne, et «sigillée luisante» dans le sud de la vallée du Rhône.

Cet aspect brillant est en fait le seul critère commun à l'ensemble de la production, aussi bien d'Avenches que des autres centres contemporains. Déjà adoptée pour caractériser la céramique analogue de Vidy-Lousonna¹³, nous conserverons donc, à défaut d'une meilleure solution, cette expression, malgré et peut-être grâce à son imprécision.

⁴ A. Winter, *Terra Sigillata und andere Glanztechniken*, 1956. L'expression «Tonfilm» avait été introduite par K. Zimmermann, *Terra sigillata*, 1951.

⁵ F. Drexel, *Faimingen*, 1911.

⁶ Comme c'est le cas de certaines productions des ateliers de Vichy ou de Saint-Rémy-en-Rollat par exemple, au I^{er} siècle après J.-C.

⁷ F. Oelmann, *Niederbieber*, 1914.

⁸ E. Ettliger, *Augst*, 1949; *Vindonissa*, 1952.

⁹ Voir à ce sujet: M. Egloff, *Premiers témoignages*, 1967, pp. 33-34. Le résultat d'analyses effectuées par le Laboratoire des matériaux pierreux de l'EPFL ne permit pas de déceler la présence d'éléments étrangers aux argiles.

Voir également: R. Sénéchal, *Alésia*, 1972, pp. 80-81. Au vu d'expériences effectuées sur des fragments de céramique «métallisée» d'Alésia, l'auteur conclut qu'il «semblerait... qu'il n'y a pas de sels ou d'oxydes métalliques en forte quantité dans le bain de trempage».

¹⁰ R. Sénéchal, *Alésia*, 1972.

¹¹ E. Ettliger, *Bestimmungstafeln*, 1962; *Formen und Farbe*, 1969.

¹² N. Lamboglia, *Terra Sigillata chiara*, 1941; *Albintimilium*, 1950; *Nuove osservazioni*, 1963.

¹³ *Lousonna*, 1969.

2. Variétés d'enduits

Il est difficile de différencier les enduits selon leur qualité, ou d'après leur état actuel.

En effet, il est fréquent de constater que deux tessons d'un même récipient ont réagi différemment aux altérations du temps, les conditions de conservation dans le sol pouvant avoir modifié l'aspect extérieur des enduits ou la qualité de leur «brillance».

On peut toutefois relever, dans la vaste gamme d'enduits, plus ou moins brillants, deux extrêmes :

- Un enduit brillant, parfois à reflets métalliques prononcés ou à surfaces irisées, très fin, lisse au toucher. Il est encore présent sur la plupart des tessons. C'est l'enduit le plus fréquent.
- Un enduit sans éclat, parfois même mat, plus grossier au toucher, et qui n'est pas très éloigné des enduits d'imitations helvétiques de terre sigillée du I^{er} siècle après J.-C. Moins ferme que le premier, il est fortement dégradé, voire inexistant, sur bon nombre de fragments.

3. Couleurs des enduits (Pl. XLII)

De même qu'il est délicat de définir des familles d'enduits d'après des caractéristiques qualitatives, il est difficile, et même illusoire, de vouloir en décrire les couleurs, qui varient d'un fragment à l'autre, parfois sur les tessons d'un même récipient.

Ces variations de colorations sont dues en partie, comme nous l'avons vu, aux propriétés chimiques des milieux qui renfermaient la céramique.

D'autre part, il est aisément concevable que les potiers qui ont fabriqué cette céramique aient eu à disposition des enduits de qualités différentes.

Le passage dans le four, ou la manière dont les récipients étaient empilés à l'intérieur de celui-ci, ont également pu en affecter profondément la couleur.

Il m'a paru délicat et de peu d'intérêt dans le cas présent de recourir à un code de couleurs tel le code Munsell¹⁴, employé par les géologues, son équivalent français Cailleux et Taylor¹⁵ ou encore le système proposé récemment par R. Steiger¹⁶, pour la céramique romaine.

La plupart des couleurs définies dans ce dernier ouvrage sont représentées sur le genre de céramique qui nous préoccupe, si bien qu'il m'a paru préférable de joindre une planche en couleurs (pl. XLII) montrant les variations de coloration, ainsi que les différentes qualités d'enduits.

La tonalité générale la plus abondamment répandue est orange rouge. Les couleurs varient de l'orange clair, tirant parfois sur le rose ou même sur le violet, au rouge vif, presque aussi profond que le rouge des sigillées gauloises, ou au brun plus ou moins foncé. Un autre registre de couleurs embrasse les tonalités changeant du gris clair, bleuté, au noir le plus pur.

4. Pâte

Tout comme les enduits, les pâtes argileuses varient en qualité. On peut malgré tout très grossièrement distinguer :

- Une pâte de texture fine et homogène, d'aspect semblable à celle des imitations helvétiques de terre sigillée du I^{er} siècle après J.-C., sans dégraissant apparent.
- Une pâte plus granuleuse, moins homogène, dans laquelle on remarque la présence de bulles d'air et d'éléments dégraissants plus grossiers. Les parois des récipients de ce genre sont en général plus épaisses que celles de la première catégorie. Cette pâte n'est sans doute pas très éloignée en consistance de celle des fabrications helvétiques de terre sigillée à relief moulé, tardives, de la fin du II^e et de la première moitié du III^e siècle après J.-C.

La couleur de la pâte varie peu. Elle est toujours rose orange, plus ou moins claire.

¹⁴ Munsell, 1954.

¹⁵ A. Cailleux et G. Taylor.

¹⁶ E. Ettlinger et R. Steiger, *Formen und Farbe*, 1969.

Il est intéressant de constater que dans la plupart des cas, à une pâte fine correspond un enduit brillant de bonne qualité, alors qu'à la deuxième catégorie de pâte est appliqué un enduit peu brillant et moins résistant.

Peut-être sera-t-il possible un jour de combiner ces remarques d'ordre technique avec l'évolution chronologique de cette céramique ?

5. Façonnage

Les céramiques à enduit brillant étaient ébauchées et montées sur la girelle du *tour* de potier. Parfois les stries de tournage sont très marquées à l'intérieur du récipient.

Celui-ci, après fabrication, était mis à sécher, puis *tournassé*, opération de finition et de régularisation de la forme du récipient, dont la consistance de la pâte est plus ferme. C'est alors qu'on ajoutait, dans quelques cas peu fréquents, les éléments rapportés tels que pieds, goulots ou anses, collés à l'aide de barbotine fluide.

6. Ornementation - Application de l'enduit

C'est sur le récipient tournassé et lissé qu'étaient appliqués les décors en relief ou en creux dans la pâte.

Le récipient recevait alors son revêtement, par trempage dans une solution de barbotine liquide, dont la composition ne différait pas ou peu de l'argile ayant servi au façonnage de l'objet (si l'on ne tient pas compte des adjonctions possibles d'oxydes métalliques (voir note 9, p. 9), mais fortement décantée.

Autour de la base de certains gobelets sont parfois décelables les traces des doigts du potier qui trempa le récipient dans le bain de barbotine.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que sur bon nombre de gobelets décorés de scènes de chasse à la barbotine, les animaux représentés sont plus foncés que le reste du récipient et auréolés d'une bande claire. Il est possible que ce ne soit pas uniquement l'effet du hasard, mais que le contour des corps ait été souligné au doigt ou à l'éponge par le potier, dans le but de mieux mettre en évidence le motif (pl. XXXVIII, 1).

7. Cuisson

La plus grande partie de la céramique à enduit brillant d'Avenches a été soumise à une cuisson oxydante, mais des phénomènes d'oxydo-réduction intervenant à la fin du processus de cuisson, déterminent des aspects variés de la pâte et du revêtement et parfois même des zones différemment colorées sur les parois d'un même récipient.

On remarque également, à la base de quelques gobelets, les traces laissées par les supports des récipients à l'intérieur du four, et qui définissent deux couleurs distinctes.

La cuisson réductrice n'est appliquée qu'à certaines formes et décors, tardifs dans l'ensemble de la production (pl. XXXV, 1-3).

Ces quelques remarques générales, évidemment subjectives, basées sur des appréciations visuelles et tactiles, concernant l'ensemble de la céramique à enduit brillant d'Avenches, ne peuvent malheureusement pas prétendre à la rigueur d'un exposé étayé par une étude physique et chimique détaillée.

Il est hautement souhaitable que de pareilles recherches technologiques soient menées à bien un jour. Elles nous apporteront sans doute des renseignements d'une très grande valeur sur le choix des pâtes et enduits, sur les processus de cuisson, enfin sur le comportement et l'évolution de ces céramiques.

Peut-être ces analyses permettront-elles de distinguer les différents centres de production. A coup sûr elles fourniront les éléments d'un langage descriptif plus précis.

1. Présentation des documents

Comme ces considérations d'ordre technique ne sont pas suffisamment bien définies pour permettre de guider l'étude de cette céramique, il reste à disposition la méthode archéologique de la typologie, c'est-à-dire l'étude des composantes formelles et décoratives des produits finis.

En effet, si l'enduit détermine au premier coup d'œil l'appartenance d'un tesson à ce groupe céramique, le distinguant des terres sigillées ou des céramiques communes, le décor qu'il porte renforce ou confirme, dans la plupart des cas, cette attribution.

La forme du récipient est, pour cette céramique, un critère de moindre valeur, car souvent on ne possède que des fragments de récipients, et leur assimilation à une forme particulière serait des plus hasardeuses.

Sur cinq planches (pl. I-V, 1-53), sont réunies l'ensemble des variantes représentées à ce jour dans la céramique à enduit brillant d'Avenches.

J'ai choisi d'organiser en fonction du motif décoratif le chapitre consacré au décor (pl. VI-XXXV), et non en fonction du support formel. C'est la partie principale de l'étude, conçue à la manière d'un répertoire, représentatif de l'ensemble des techniques, éléments et thèmes décoratifs de la céramique à enduit brillant d'Avenches.

En outre, six planches photographiques en noir et blanc (pl. XXXVI-XLI) complètent l'image que l'on se fait de cette céramique, facilitant une appréciation du volume et de l'aspect général des récipients les plus complets.

Une planche en couleur (pl. XLII) traduit mieux qu'il n'est possible de le faire en termes forcément peu précis, les variations de coloration de l'enduit.

J'ai également préféré mettre le texte descriptif en regard, à gauche de chaque planche. Ce procédé a l'avantage de faciliter la lecture des documents.

2. Références à des études précédentes

Les ouvrages pouvant fournir des éléments d'identification ou de comparaison sont rares, ce matériel n'étant malheureusement que très partiellement publié. D'autre part, les études existantes sont relativement anciennes.

Les formes des récipients de la céramique à enduit brillant d'Avenches peuvent être comparées à la typologie établie par *F. Drexel*¹⁷, sur la base du matériel de *Faimingen* où des éléments «rhétiques»¹⁸ sont définis.

L'ouvrage de *F. Oelmann*¹⁹ nous est très utile pour les formes tardives plus directement germaniques. L'occupation du *Kastell Niederbieber* peut en effet être fixée entre 190 et 260 de notre ère.

La publication par *M. R. Hull*²⁰ des fours de potiers de *Colchester* nous fournit des points de comparaison, surtout pour le décor à la barbotine, de la céramique appelée «*Castor ware*».

Dans une certaine mesure les ouvrages de *N. Lamboglia*²¹ sur la «*terra sigillata lucente*» peuvent nous être utiles.

Certaines formes et certains décors peuvent être associés à ceux décrits par *E. Ettlinger* dans les thermes d'*Augst*²².

*Vidy-Lousonna*²³ nous donne les plus proches parallèles.

¹⁷ Voir note 5, p. 9.

¹⁸ Il est étonnant de constater à quel point cette appellation de céramique vernissée «rhétique» fit carrière et s'étendit très largement à des productions fort différentes.

¹⁹ Voir note 7, p. 9.

²⁰ *M. R. Hull, Colchester*, 1963. Voir p. 33.

²¹ Voir note 12, p. 9.

²² Voir note 8, p. 9.

²³ Voir note 13, p. 9.

D'autre part, une découverte récente sur la rive sud du lac Léman, à *Thonon*²⁴, de fours de potiers, ayant livré un matériel très voisin, s'avère du plus haut intérêt.

Il faut évidemment attendre la publication prochaine par *E. Ettlinger* de l'ensemble céramique de *Berne-Enge*²⁵, d'une importance décisive pour l'étude de la céramique à enduit brillant.

II. Description morphologique

Pl. I-V)

Au premier abord, la gamme des formes pouvant être rangées sous l'appellation de «céramique à enduit brillant» semble très étendue; en réalité, il n'en est rien. On se trouve en présence d'une série abondante de profils, la plupart assimilables à certains types, dont le nombre, jusqu'à ce jour, n'est que très restreint.

L'état fragmentaire du matériel et la pénurie de formes m'ont poussé à présenter, groupés, les récipients les plus complets des différentes formes.

Il ne s'agit pas là d'une typologie à valeur généralisatrice. Une telle opération de classement est en fait trop délicate, voire impossible, dans l'état de nos connaissances du sujet.

Ces cinq planches ne sont donc qu'un répertoire des formes et variantes rencontrées à Avenches, qu'il est possible de regrouper en un certain nombre de familles.

La fréquence des grands groupes les plus importants de récipients est reportée sur un tableau (fig. 1, p. 20).

Terminologie. J'ai volontairement emprunté un vocabulaire simple, adapté à la sobriété des formes, en essayant de ne pas multiplier les dénominations.

Pour les **descriptions** des différentes parties du récipient, j'ai surtout suivi le schéma proposé par *H. Balfet*²⁶, en analysant successivement l'encolure, le corps et la base du récipient. Une description morphologique succincte se trouve en regard des planches I à V. Seuls les éléments variables y sont brièvement relevés.

Gobelets à panse ovoïde ou globuleuse (Pl. I-III, 1-23)

Cette vaste catégorie de récipients est illustrée par les représentations de vingt-trois variantes, dont l'une ou l'autre caractéristique morphologique diffère.

La formation de l'*encolure* de ces gobelets est très variable et servira d'élément déterminant dans la distinction de groupes typologiques et chronologiques.

Le *corps* du récipient est abondamment représenté par une multitude de tessons de panse, dont le classement, vu leur état fragmentaire, est problématique. La courbe générale de la panse est sujette à de nombreuses variations.

La *base* est toujours une base portante, plane ou légèrement concave. Formée sur la girelle du tour, elle peut être plus ou moins franchement dégagée de la panse, ou étalée de manière à constituer un petit anneau porteur.

Ce genre de formation est un élément indigène persistant, héritage direct du second âge de Fer.

Malheureusement la relation *encolure-corps-base* est extrêmement rare! Il n'est donc pas

²⁴ Voir pp. 28-29.

²⁵ Voir p. 28.

²⁶ H. Balfet, *La céramique*, 1966; *Terminologie*, 1966.